Vers une santé connectée: comment le Dossier de Soins Partagé (DSP) et le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) optimisent votre pratique médicale

Le système de santé évolue rapidement, intégrant de plus en plus les nouvelles technologies pour faciliter le suivi médical des patients et améliorer les soins. Au Luxembourg, deux services majeurs de cette transformation sont le Dossier de Soins Partagé (DSP) et le Carnet de Vaccination Électronique (CVE), mis à disposition par l'Agence eSanté Luxembourg. En tant que professionnel de santé, ces outils offrent des avantages considérables pour optimiser votre pratique et renforcer la qualité des soins prodigués à vos patients.

Le Dossier de Soins Partagé (DSP)

est un dossier de santé électronique sécurisé centralisant les principales informations médicales des patients (résultats d'examens, rapports médicaux, imagerie médicale, comptes rendus d'hospitalisation, etc.). Voici comment le DSP peut améliorer votre pratique:

- Accès rapide aux informations de santé: Le DSP vous permet de consulter rapidement et facilement les informations médicales essentielles de vos patients. Cela améliore l'efficacité de vos consultations et vous aide à prendre des décisions éclairées.
- · Sécurité et confidentialité renforcées: Les patients contrôlent l'accès à leurs informations médicales, assurant que seuls les professionnels de santé autorisés puissent consulter leur dossier. Cela renforce la confiance des patients et vous permet de travailler en toute sécurité.
- · Centralisation des données médicales: En centralisant les informations médicales, le DSP élimine les doublons et les pertes d'informations. Vous bénéficiez ainsi d'une vision complète et à jour de l'historique médical de vos patients, facilitant un diagnostic précis et un suivi optimal.
- · Amélioration de la coordination des soins: Le DSP permet à tous les professionnels de santé autorisés impliqués dans le suivi d'un patient d'accéder aux informations. Cette coordination accrue réduit les risques d'erreurs médicales et améliore la qualité des soins.

Le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) est un outil numérique



conçu pour enregistrer et suivre les vaccinations des patients. Il offre des avantages significatifs pour les médecins vaccinateurs:

- Suivi précis des vaccinations: Le CVE conserve un historique détaillé des vaccins administrés. Vous pouvez facilement vérifier le statut vaccinal de vos patients, planifier les rappels nécessaires et assurer une couverture vaccinale complète.
- · Accès facilité aux données vaccinales: Le CVE est consultable à tout moment, vous permettant de vérifier rapidement les informations vaccinales de vos patients lors des consultations, sans avoir à chercher dans des dossiers papier.
- Notifications de rappels automatisées: Le CVE peut envoyer des notifications de rappel aux patients lorsqu'une nouvelle vaccination est nécessaire. Cela améliore la couverture vaccinale et réduit les risques de

maladies évitables, tout en allégeant votre charge administrative.

En conclusion, le DSP et le CVE modernisent la pratique médicale en améliorant l'accès à l'information, la coordination des soins et l'engagement des patients. En tant que médecin, ces outils numériques vous permettent de fournir des soins plus précis, plus sécurisés et plus efficaces. En adoptant ces technologies, vous participez activement à la modernisation du système de santé et à la mise en place d'un parcours de soins centré sur le patient, renforçant ainsi la qualité des soins que vous prodiguez.

Plus d'infos sur l'utilisation de ces services?

Contactez le Helpdesk de l'Agence eSanté:

- par téléphone au (+352) 27 12 50 18 33
- par e-mail à l'adresse helpdesk@esante.lu





